

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune d' HERMANVILLE SUR MER (Département du Calvados – CU Caen la Mer)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>09 novembre 2020</u> – faisant état du projet communal, sollicitant l'intervention de l'EPF pour l'acquisition du bien et s'engageant à son rachat dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle située à proximité de la plage, jouxtant le club de voile actuel supportant un mobil-home en mauvais état, cadastrée section AA n° 114 pour une surface de <u>393 m²</u> , sise 15 Boulevard de la 3 ^e Division d'Infanterie Britannique.
URBANISME	Zone UE au PLU (approuvé le 20/01/2020) : zone urbaine à vocation dominante d'équipements publics et collectifs d'intérêt général, interdisant notamment les constructions à usage d'habitation et les activités commerciales, artisanale, de bureaux, etc.... La constructibilité de la parcelle est limitée par le PLU.
PROJET :	Reconstruction du club de voile communal dans l'esprit d'un pôle sportif et culturel : sport, accueil scolaires (classes sportives et de mer), lieu d'interprétation historique et environnementale. Des fonctions, tel que point d'information touristique ou restauration sont également envisagées. Ce projet constitue l'engagement majeur du conseil municipal pour le mandat 2020/2026
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	07 décembre 2020 – Avis favorable (préconisations sur la sécurisation du site)
PROPRIÉTAIRE :	Monsieur et Madame NAPOLI
ÉVALUATION DOMANIALE :	19 août 2020
IMPUTATION :	Compte n° 924 595 - HERMANVILLE-SUR-MER « 15 Boulevard de la 3^{ème} DIB » Enveloppe projet : 126 000 €

ROUEN le 15 décembre 23020

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"



Dominique LEPETIT

/FDL

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,



Gilles GAL
Signé par Gilles GAL

✓ Signé et certifié par **yousign** 

07 JAN. 2021